

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 15 avril 1987

La séance est ouverte à 14 heures.

Prières

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Français]

LES JEUNES

LA NÉCESSITÉ POUR LE GOUVERNEMENT D'ENCOURAGER LES
JEUNES DANS LEUR DÉMARCHE VERS L'AUTONOMIE

Mme Lucie Pépin (Outremont): Monsieur le Président, ce dimanche 19 avril des milliers de Canadiens et de Canadiennes fêteront Pâques. Pour plusieurs d'entre nous, Pâques est un signe de résurrection et de renouveau. Pourtant, pour plusieurs, la Fête de Pâques accompagnée du retour de la belle saison n'aura pas lieu dans des circonstances très gaies. Je pense aux personnes sans abri, particulièrement à nos jeunes. A Montréal seulement, on retrouve près de 10 000 jeunes errants qui ont entre 15 et 30 ans. Pour eux, il n'y aura aucune fête spéciale pour célébrer Pâques. Sans adresse permanente, sans emploi réel, sans aucun revenu décent et sans espoir de s'en sortir, ils attendent dans des abris d'autobus, dans des parcs publics ou dans des centres d'hébergement déjà surpeuplés, un signe d'aide de la part des gouvernements.

Les jeunes veulent améliorer leur condition. Ils ont besoin d'être encouragés dans leur démarche vers l'autonomie. Pour ce faire, ils faudrait que le gouvernement prenne un engagement sérieux vis-à-vis d'eux en mettant sur pied des programmes tant au niveau de l'emploi qu'à celui de l'éducation. Nos jeunes sont l'avenir de notre pays. Ne voulons-nous pas les aider dans cette tâche? Si oui, il faut agir maintenant parce que demain il sera trop tard!

* * *

LES LANGUES OFFICIELLES

LE FRANÇAIS DANS L'AIR

Mme Suzanne Duplessis (Louis-Hébert): Monsieur le Président, samedi dernier, j'assistais au douzième congrès des Gens de l'air, ce célèbre groupe qui s'est fait connaître pour la bataille du français dans l'air. On m'a sensibilisée sur le fait que malgré les progrès accomplis dans ce domaine, beaucoup reste à faire. Actuellement les pilotes francophones ne peuvent atterrir en français à Ottawa car s'ils le font, ils doivent subir des délais très importants.

Je profite de l'occasion pour féliciter le commandant Wilfrid Allard, retraité de Quebecair depuis 1982, qui a reçu le prix Roger Demers pour sa magnifique carrière bien remplie puisqu'il a effectué un total de 33 000 heures de vol dans des conditions souvent très pénibles.

Je félicite également pour sa brillante carrière le vice-président à l'exploitation de Nordair Metro, le commandant Michel Goyette à qui j'ai remis le prix Bilcom.

* * *

[Traduction]

LES RELATIONS OUVRIÈRES

L'ÉCART ENTRE LE TRAITEMENT DES CHEFS D'ENTREPRISE ET
LE SALAIRE DES EMPLOYÉS

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, étant donné que les employés du CN et du CP ainsi que de nombreux autres travailleurs ont été priés d'accepter des réductions de salaire au cours des négociations collectives, nous remarquons avec intérêt que les chefs d'entreprise au Canada ont obtenu des majorations de traitement leur permettant de se payer du caviar et du champagne l'an dernier.

Tandis que les travailleurs organisés négocient des hausses salariales de 3,4 p. 100 en moyenne, soit la hausse la plus faible en 19 ans, le *Financial Times (of Canada)*, s'appuyant sur des données en provenance des États-Unis, a révélé que gratifications comprises, les chefs de grandes entreprises au Canada ont obtenu en moyenne une majoration de traitement de 19,7 p. 100 en 1986.

Le président de l'entreprise colossale de pièces d'automobile, Magna International, a touché 2,2 millions de dollars, soit un traitement moyen de 1 074,22 \$ l'heure en 1986.

● (1405)

Le président de Rio Algom a gagné 1,3 million, soit 25 p. 100 de plus que l'année précédente.

Le président d'Alcan a touché 1,2 million, 64 p. 100 de plus que l'an dernier.

Il s'agit certes d'une illustration frappante de la devise de ces hauts placés qui est: «Obéissez-moi, mais ne suivez pas mon exemple.» Tout en demandant aux employés d'accepter des majorations modestes, de s'en tenir à ce qu'ils touchent déjà ou même de subir une baisse de salaire, les chefs d'entreprise jouissent de majorations qui s'élèvent en moyenne à 19,2 p. 100. Je trouve cela scandaleux!

Nous attendons davantage de nos chefs d'entreprise. En demandant à leurs employés de se serrer la ceinture en ces